

Date de dépôt : 29 février 2012

## Rapport du Conseil d'Etat

au Grand Conseil sur la motion de M<sup>mes</sup> et MM. Pierre Weiss, Jacques Jeannerat, Ivan Slatkine, Pierre Losio, Francis Walpen, René Desbaillets, Serge Hiltbold, Jacques Béné, Pierre Conne, Thierry Cerutti, Jacqueline Roiz, Pascal Spühler, Marie-Thérèse Engelberts et Bertrand Buchs: en faveur de la formation des jeunes pour la relève sportive

Mesdames et  
Messieurs les députés,

En date du 22 septembre 2011, le Grand Conseil a renvoyé au Conseil d'Etat une motion qui a la teneur suivante :

*Le GRAND CONSEIL de la République et canton de Genève considérant :*

- l'importance de la dimension formatrice du sport pour la jeunesse, singulièrement du sport d'équipe;*
- le rôle du sport en tant que facteur d'identification et de repère pour les jeunes, de traduction des valeurs d'effort et de dépassement de soi, de manifestation de la recherche d'excellence;*
- l'adoption récente, le 17 juin 2011, d'une nouvelle loi fédérale sur l'encouragement du sport (LESp);*
- les performances atteintes par les équipes représentant Genève au plus haut niveau national dans des sports tels que football, hockey sur glace, hockey sur gazon, rink-hockey, volleyball, basketball et rugby;*
- le besoin de mettre en œuvre une politique publique globale dans le domaine du sport;*
- l'engagement du Conseil d'Etat en faveur du sport dont témoigne :*
  - le Discours de Saint-Pierre de 2009;*
  - sa reprise dans le Programme de législature 2010-2013 du Conseil d'Etat;*

- *le budget de fonctionnement 2011 décrivant la politique publique prévue pour le sport (N02);*
- *les sept projets concrets pour 2011 présentés par le Conseil d'Etat lors du Forum sport 2011, parmi lesquels figure au point 5 la « promotion de la relève »;*
- *l'insuffisance des moyens en faveur de la formation des jeunes pour la relève sportive provenant de la Loterie romande (un sixième des fonds redistribués, soit quelque 4 millions de francs par an);*
- *les efforts essentiels des communes tant en termes de mise à disposition d'infrastructures que d'appuis financiers;*
- *le soutien bienvenu apporté par des mécènes, sponsors et fondations privées;*
- *le PL 10835 accordant une aide financière annuelle de 500 000 F à l'association Genève Futur Hockey pour les années 2011 à 2014, un premier pas à la fois salué, mais limité à un seul sport voire à une seule association;*
- *la probabilité que des demandes soient exprimées de façon non coordonnée par des représentants des autres sports mentionnés ci-dessus;*
- *la nécessité d'étendre ce soutien à leurs associations ambassadrices;*
- *le coût élevé de la formation pour les disciplines d'élite;*

*invite le Conseil d'Etat*

- *à proposer au Grand Conseil un plan de développement global de la politique de soutien à la formation des jeunes concernant les disciplines sportives d'équipe dont les clubs sont représentés dans l'élite suisse, prévoyant la mise sur pied d'un organe de coordination, incluant une liste des associations et équipes représentant lesdits sports et précisant les critères, modalités d'attribution et montants des soutiens;*
- *à étendre de façon coordonnée et concrète le soutien envisagé par le projet de loi 10835 à d'autres centres de formation concernant prioritairement les disciplines d'équipe dont un ou des clubs sont représentés dans l'élite suisse;*
- *à procéder à un inventaire des sports individuels représentés dans l'élite suisse pour les mettre, en un second temps, au bénéfice du présent dispositif de formation visant à favoriser la relève.*

## RÉPONSE DU CONSEIL D'ÉTAT

Mesdames et  
Messieurs les Députés,

Dès le début de la présente législature, marquée par l'intégration du sport au sein du département de l'instruction publique, de la culture et du sport (DIP), le Conseil d'Etat a indiqué qu'il allait renforcer son engagement dans ce domaine.

### **1. Une politique cantonale du sport**

En juin 2010, dans la continuité du discours de Saint-Pierre, le Conseil d'Etat a annoncé dans son programme de législature 2010-2013 qu'il allait « investir dans la recherche, l'enseignement supérieur, la culture et le sport ». Il a également précisé qu'il allait élaborer et conduire une politique cantonale du sport, assortie d'objectifs concrets.

En février 2011, le DIP a présenté lors du Forum « Une politique cantonale du sport » différents projets de mise en œuvre immédiate de cette politique en construction. Parmi ceux-ci, le Conseil d'Etat a mis en exergue sa volonté de renforcer le soutien à la relève de l'élite sportive, tant par le renforcement du dispositif sport-études que par le soutien à la mise en place de structures de formation de la relève.

Cette politique, qui repose sur deux piliers, se veut concertée avec la Ville de Genève et les communes, en particulier pour le soutien aux structures de formation. Par ailleurs, elle s'inscrit dans le cadre d'un réseau suisse et romand de promotion de la relève, et elle est en parfaite adéquation avec les prescriptions émises au niveau suisse dès le début des années 2000 par l'Office Fédéral du Sport (OFSP) et Swiss Olympic, l'organe fédérateur du sport suisse.<sup>1</sup>

#### ***a) le sport-études***

Si le canton de Genève a été pionnier en Suisse par la mise en place dès le début des années 80 de classes « sport et danse » au cycle d'orientation, force est de reconnaître que le canton a progressivement perdu sa place de référence nationale dans le domaine, et ce en dépit d'initiatives remarquables menées ces dernières années au sein de plusieurs établissements du cycle d'orientation et de l'enseignement postobligatoire.

Au niveau du Conseil d'Etat, c'est sur la base des résultats d'une étude menée en 2009 par l'Institut de Hautes Etudes en Administration Publique

---

<sup>1</sup> Swiss Olympic (2003), Les 12 éléments de la réussite: Concept de base de Swiss Olympic Association pour l'encouragement de la relève.

(IDHEAP)<sup>2</sup> que les mesures à mettre en œuvre ont été arrêtées afin de renforcer le dispositif. Ces mesures comprennent un renforcement de la cohérence des aménagements sport-études au sein des différents ordres d'enseignement, une meilleure information auprès des milieux sportifs, une actualisation des critères et du processus de sélection des athlètes, et enfin un encadrement plus soutenu des jeunes talents au sein des établissements.

Avec l'engagement en février 2011 d'un coordinateur sport-art-études pour le canton de Genève, l'ensemble des mesures annoncées ont été intégrées dans un plan d'action, et les premières améliorations seront effectives durant le courant de l'année 2012. Ainsi, l'ensemble du dispositif d'information aux milieux sportifs est revu, les critères de sélection des athlètes et des sports concernés sont consolidés, et l'encadrement des élèves au cycle d'orientation et au sein de l'enseignement postobligatoire est adapté dès la rentrée prochaine pour se rapprocher des normes édictées par Swiss Olympic.

Avec la réalisation de ce plan d'action, on peut affirmer que le canton de Genève va retrouver d'ici à 2013 une place de choix au niveau suisse et romand en termes de soutien apporté aux talents sportifs au sein de l'école publique, avec l'objectif que plusieurs établissements obtiennent la reconnaissance du label Swiss Olympic Partner School aujourd'hui absent du canton.

### ***b) le soutien aux structures de formation sportive***

En cohérence avec la volonté de renforcer le dispositif sport-art-études dans le canton, le Conseil d'Etat s'engage également à soutenir le développement de structures de formation de la relève, afin de développer des pôles de compétences à Genève. L'idée est simple : libérer du temps pour les jeunes talents n'a de sens que si ces mêmes jeunes sont pris en charge au sein de structures de formation sportive de qualité. Pour l'Etat, c'est une garantie que les jeunes soient bien formés, mais il s'agit également d'éviter que les meilleurs talents genevois doivent s'exiler dans d'autres cantons ou même à l'étranger. Une telle hypothèse, qui est aujourd'hui malheureusement trop souvent la réalité, peut engendrer des difficultés personnelles ou familiales pour les jeunes, et prive sur la durée les clubs de l'élite du canton des éléments les plus prometteurs.

Si le Conseil d'Etat entend renforcer son soutien à des structures de formation sportive, il est décidé à le faire avec discernement. Il ne s'agit donc pas pour l'Etat de répondre positivement à toutes les demandes en lien avec

---

<sup>2</sup> IDHEAP (2009), Sport-études dans le canton de Genève: Analyse et propositions.

la relève mais bien de fixer des priorités dans les sports soutenus sur la base d'une méthode et de critères.

Il convient de rappeler ici qu'il s'agit de distinguer les efforts entrepris par l'Etat de manière générale pour l'encouragement à la pratique du sport, et les efforts spécifiques destinés à la relève de l'élite. Dans le premier cas, le soutien aux mouvements juniors est prévu pour l'ensemble des sports sans distinction, tandis qu'une approche distinctive s'impose pour le soutien à la relève de l'élite, compte tenu des ressources limitées et de la pertinence de créer des pôles de compétence en Suisse romande.

## 2. La sélection des sports

Depuis l'automne 2011, le service cantonal du sport travaille avec l'Académie Internationale des Sciences et Techniques du Sport (AISTS)<sup>3</sup> sur la création d'une base de données statistique à même de permettre la production d'outils d'aide à la décision pour la mise en place d'une politique cantonale du sport.

Dans le cadre de ses travaux, l'Institut Universitaire a travaillé sur les critères de choix qui permettent de définir parmi les 54 sports individuels et les 20 sports collectifs reconnus par Swiss Olympic, les sports admissibles pour un soutien à une structure de formation sportive, qui va donc au-delà de l'appui ponctuel à des athlètes individuels. Cette admissibilité est soumise à trois conditions :

1. le sport doit disposer d'un concept de national de la relève<sup>4</sup> reconnu par Swiss Olympic;
2. le sport doit appartenir au programme des Jeux Olympiques d'été (28 sports / 38 disciplines) ou d'hiver (7 sports / 15 disciplines);
3. le sport doit disposer de talents ou de sportifs d'élite à Genève.

L'objectif de ces critères est d'inscrire la politique cantonale de promotion de la relève en cohérence avec la politique nationale, tout en s'assurant de l'existence d'une masse critique suffisante de talents et de débouchés potentiels dans l'élite sportive à Genève.

Sur les 74 sports reconnus par Swiss Olympic, seuls 8 sports collectifs et 19 sports individuels sont ainsi admissibles pour une entrée en matière à un soutien cantonal.

---

<sup>3</sup> Cette Fondation basée sur le site de l'EPFL est un centre international d'expertise sur le sport.

<sup>4</sup> 64 disciplines sportives ont été recensées avec un concept de la relève. A noter que certaines disciplines sportives possèdent deux concepts, soit un par genre (ex. football masculin, football féminin).

*A. Sports admissibles pour un soutien cantonal à la relève*

	<b>Sports collectifs</b>	<b>Sports individuels</b>
<b>Sports admissibles</b>	Basketball, Curling, Football, Handball, Hockey sur gazon, Hockey sur glace, Volleyball, Water-polo	Athlétisme, Aviron, Badminton, Cyclisme (Route, VTT) / BMX, Escrime, Gymnastique, Judo, Natation, Natation synchronisée, Plongeon, Patinage artistique, Ski alpin / Snowboard, Sports Équestres, Tennis, Tennis de table, Tir à l'arc, Triathlon, Voile
<b>Sports non admissibles</b>	Balle à la corbeille, Baseball, Football américain, Hockey inline, Hornuss, Rink-hockey, Rugby, Rugby sous-marin, Softball, Streethockey, Tchoukball, Unihockey	Biathlon, Bobsleigh, Kayak/Canoë, Luge, Lutte, Patinage Short Track, Patinage de Vitesse, Pentathlon moderne, Planche à voile, Saut à ski et combiné nordique, Ski acrobatique, Ski de Fond, Taekwondo, Tir Sportif  Balle au Poing, Boxe, Course d'orientation, Ski Nautique, Course d'orientation de ski, Cycle-balle, Cyclisme trial, Cyclisme artistique, Échecs, Escalade sportive, Golf, Haltérophilie, Karaté, Lutte à la corde, Parachutisme, Parapente, Patinage synchronisé, Skeleton, Sports en fauteuil roulant, Squash, Trampoline

### 3. La classification des sports

A partir des sports admissibles, il s'agit ensuite de fixer des critères pour déterminer les sports qui méritent un appui prioritaire. Une classification des sports à quatre niveaux est ainsi établie.

Elle repose sur :

- la popularité du sport à Genève et en Suisse (nombre de pratiquants, intérêt des spectateurs);
- l'importance et qualité de la relève et de l'élite à Genève (jeunes talents, clubs et sportifs d'élite).

#### B. Classification des sports pour la promotion de la relève à Genève

		<b>Sports collectifs</b>	<b>Sports individuels</b>
<b>Classification</b>	<b>1</b>	Football, Hockey sur glace, Basketball, Volleyball	Natation, Gymnastique, Voile
	<b>2</b>	Curling	Athlétisme, Judo, Ski alpin / Snowboard, Tennis de table
	<b>3</b>	Hockey sur gazon	Tennis, Tir à l'arc, Sports Équestres, Aviron, Badminton, Patinage artistique, Escrime
	<b>4</b>	Water-polo, Handball	Cyclisme (Route, VTT), Natation synchronisée, BMX, Plongeon, Triathlon

L'analyse détaillée des données fait apparaître naturellement que les sports les mieux classés (Football, Hockey sur glace, Basketball, Volleyball, Natation, Gymnastique, Voile) sont les sports qui possèdent le plus de pratiquants, qui intéressent le plus la population, et qui enfin possèdent des talents et des clubs ou sportifs d'élite à Genève.

#### **4. Le soutien à des structures de formation de la relève**

Si cette classification des sports est un outil central pour déterminer les soutiens prioritaires à apporter à des structures de formation de la relève, elle demeure un instrument de travail qui doit être mis en perspective avec d'autres facteurs de décision.

En particulier, c'est ensuite bien entendu l'existence ou non d'un projet et la qualité de celui-ci qui vont déterminer si un soutien peut être apporté.

A cet égard, l'Etat impose des conditions impératives pour apporter son soutien à une structure de formation sportive :

- la structure de formation doit être reconnue comme un centre régional ou national de la relève selon le concept national du sport;
- la structure de formation doit viser à fédérer l'ensemble des clubs du canton, dans la mesure du possible en lien avec l'association cantonale.

#### **5. Le financement des projets**

Les éléments fournis ci-avant posent le cadre d'action du déploiement de la politique de soutien à la relève sportive dans le canton de Genève. Celle-ci repose sur une approche systématique, fondée sur des critères, qui permet d'effectuer des choix.

Au niveau du financement, la participation financière de l'Etat de Genève se traduit par l'inscription d'une ligne budgétaire dédiée à cet effet. De plus, le Fonds cantonal de l'Aide au Sport consacre également une partie de ses attributions à des structures de formation sportive ainsi qu'à des soutiens apportés directement à des athlètes individuels, ouverts à tous les sports pour ce dernier cas de figure.

Enfin, il est très important de souligner que ces travaux sont menés en lien étroit avec la Ville de Genève et les communes genevoises.

#### **6. Projet de loi de soutien à l'association Genève Futur Hockey**

Sur la base de ce qui précède, le projet de loi accordant une aide financière annuelle de 500 000 F à l'association Genève Futur Hockey pour les années 2011 à 2014 (PL 10835) s'inscrit comme un projet pilote, précurseur de la politique menée.

En effet, compte tenu de sa popularité et de la présence d'athlètes de la relève et de l'élite, le hockey sur glace figure parmi les sports à soutenir en priorité à Genève. Ensuite, le projet présenté vise à fédérer la promotion de la relève au niveau cantonal et il dispose de la reconnaissance au niveau national. Enfin, le projet propose un véritable concept à même de former les jeunes talents dans les meilleures conditions, et de développer ainsi un véritable pôle de compétence sportif de la relève à Genève.

## 7. Conclusion

En conclusion, le Conseil d'Etat entend investir le domaine du soutien à la relève sportive avec une approche méthodique et coordonnée. Il entend cependant agir dans une dynamique de concertation avec les communes et les milieux sportifs. En effet, dans un secteur où la relation entre les collectivités publiques et les acteurs du sport est encore à consolider et où les données factuelles sont parfois lacunaires, il est indispensable que la stratégie proposée soit enrichie de l'expérience et de l'avis des milieux sportifs.

Dans ce contexte, le Conseil d'Etat s'engage à informer régulièrement le Grand Conseil de l'avancée de ses actions dans le domaine du soutien à la relève sportive, tant dans le domaine du sport-études que dans le cadre de son soutien à des structures de formation. Les projets soutenus feront l'objet d'un suivi attentif, tant en termes de qualité des prestations délivrées que de la bonne utilisation des soutiens financiers accordés.

Au bénéfice de ces explications, le Conseil d'Etat vous invite, Mesdames et Messieurs les Députés, à prendre acte du présent rapport.

### AU NOM DU CONSEIL D'ÉTAT

La chancelière :  
Anja WYDEN GUELPA

Le président :  
Pierre-François UNGER

### Annexes :

- *Présentation du dispositif sport-art-études 2012-2013, janvier 2012*
- *Rapport AISTS, Politique de la relève dans le canton de Genève: Etude Quantitative, janvier 2012*

*ANNEXE 1*

## **sport-art-études GE**

---

Année scolaire 2012-2013







## SOMMAIRE

Introduction	p. 2-3	
Capacités d'accueil du dispositif sport-art-études	p. 4-5	
Enseignement primaire	p. 7-10	
Sport	p. 7-8	
Musique	p. 9-10	
Cycle d'orientation	p. 13-18	
Sports individuels, musique & danse	p. 13-14	
Sports d'équipe	p. 15-16	
Postobligatoire	p. 21-29	
Sports, musique & danse : formation générale	p. 21-24	
Sports, musique & danse : centres de formation et de transition professionnels	p. 25-29	
Hautes écoles spécialisées	p. 31-32	
Université	p. 33	

Dans le présent document, le genre masculin est utilisé sans aucune discrimination à seule fin d'alléger le texte.

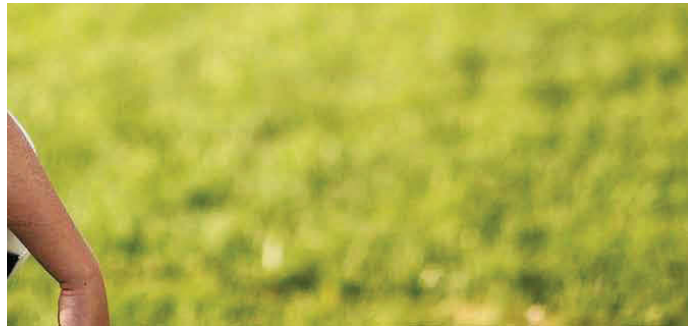


Depuis décembre 2009, le sport a intégré le département de l'instruction publique. Le sport est une véritable école de vie. Les jeunes talents sportifs, de même que les musiciens et les danseurs, doivent pouvoir concilier leurs études et leur vie sportive ou artistique en conservant leurs chances de réussite scolaire. C'est dans cette philosophie que s'inscrit le dispositif sport-art-études de l'école publique genevoise.

Le Conseil d'Etat a décidé en juin 2010 d'intégrer le renforcement du dispositif sport-art-études dans son programme de législature 2010-2013. La première mesure concrète fut la nomination le 1<sup>er</sup> février 2011 d'un coordinateur cantonal en charge d'animer, de communiquer et de développer le dispositif sport-art-études.

Le canton de Genève fut un précurseur en la matière puisque c'est en 1980 que le premier dispositif sport-art-études au cycle d'orientation a été introduit dans l'enseignement public. Depuis, il n'a pas cessé de progresser grâce au travail de collaborateurs engagés.

Je me réjouis aujourd'hui de l'évolution et des perspectives du dispositif sport-art-études à Genève. Les principales mesures en cours de réalisation concernent principalement le renforcement de l'encadrement des élèves au sein de leur établissement, la mise à jour des critères de sélection et l'amélioration de la communication avec les clubs, les associations, les parents et les élèves.



Pour intégrer le dispositif sport-art-études, les candidats doivent figurer parmi les meilleurs talents genevois. Nous veillons aussi à ouvrir le dispositif à une large palette des disciplines sportives et artistiques ainsi qu'à accueillir aussi bien les jeunes filles que les jeunes gens.

Depuis septembre 2011, nous sommes heureux de pouvoir offrir un soutien spécifique à 240 jeunes talents du cycle d'orientation et à 120 élèves du postobligatoire.

Cette brochure doit vous permettre de mieux apprécier dans son ensemble le dispositif sport-art-études qui s'étend de l'enseignement primaire aux études supérieures. Pour chacun des ordres d'enseignement, vous trouverez les informations pratiques concernant les inscriptions, les conditions de sélection ainsi que les adresses des personnes de contact.

D'avance, je vous promets une lecture très utile et vous souhaite une année faite de succès!

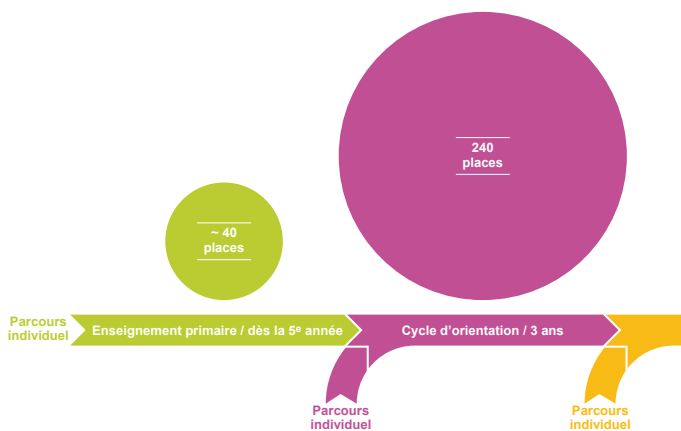
Charles Beer

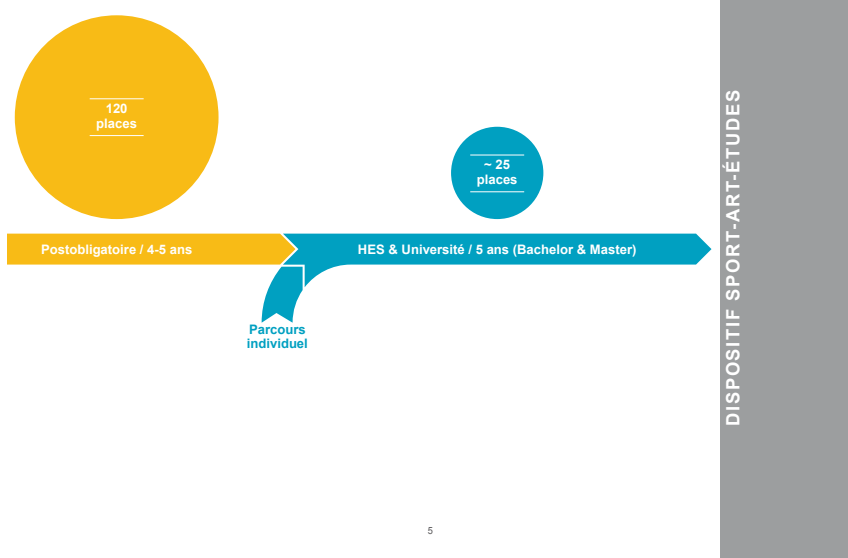
Conseiller d'Etat chargé du Département de l'instruction publique, de la culture et du sport



INTRODUCTION

## Capacités d'accueil du dispositif sport-art-études





## ENSEIGNEMENT PRIMAIRE

Le Département de l'instruction publique, de la culture et du sport s'engage pour la promotion de la relève avec le dispositif sport-art-études qui accompagne les sportifs, les danseurs et les musiciens prometteurs de l'enseignement primaire à partir de la 5<sup>e</sup> année jusqu'aux Hautes écoles spécialisées et à l'Université.

Le dispositif sport-art-études permet aux jeunes talents de suivre une formation traditionnelle et de progresser dans leurs objectifs sportifs ou artistiques.



## POUR LES SPORTS

---

### Prestations

- Allègement horaire de 4 heures au maximum par semaine.
- Possibilité de dispense pour l'éducation physique.
- Libération facilitée lors de compétitions.
- Ouverture à toutes les disciplines sportives.
- Dispositif proposé dans tous les établissements de l'enseignement primaire.

### Critères de sélection

- Le niveau scolaire de l'élève est suffisant pour permettre l'allègement horaire.
- Le comportement de l'élève doit être satisfaisant.
- La direction de l'établissement et l'enseignant titulaire donnent un préavis favorable.
- Le responsable de l'éducation physique de l'enseignement primaire donne un préavis favorable.
- L'élève participe à des compétitions régionales ou nationales.

### Procédure d'admission

1. Remplir le formulaire sport-études.
2. Remettre le formulaire rempli à la direction de l'établissement.
3. La réponse sera envoyée directement aux parents par la direction de l'établissement.

Délai d'inscription :  
Procédure possible durant toute l'année scolaire

### Contacts & informations

#### POUR LES INFORMATIONS SPORTIVES

Monsieur Jean-Jacques Cuenoud  
Responsable éducation physique  
de l'enseignement primaire  
T. 022 546 39 82  
jean-jacques.cuenoud@edu.ge.ch

#### POUR LES INFORMATIONS SCOLAIRES

Direction générale de l'enseignement primaire  
11, rue Jean-Calvin  
1211 Genève 3  
T. 022 546 75 00  
info.primaire@etat.ge.ch

Fichier à télécharger : formulaire sport-études  
[www.ge.ch/enseignement\\_primaire/sport-art-etudes](http://www.ge.ch/enseignement_primaire/sport-art-etudes)



## POUR LA MUSIQUE & LA DANSE

---

### Prestations

- Allègement horaire de 4 heures au maximum par semaine.
- Libération facilitée lors de productions artistiques.
- Dispositif proposé dans tous les établissements de l'enseignement primaire.

### Critères de sélection

- Le niveau scolaire de l'élève est suffisant pour permettre l'allègement horaire.
- Le comportement de l'élève doit être satisfaisant.
- La direction de l'établissement et l'enseignant titulaire donnent un préavis favorable.
- Faire partie de la filière intensive d'une école membre de la confédération des écoles genevoises de musique, danse, théâtre et rythmique Jaques-Dalcroze (CEGM) ou se présenter à l'audition annuelle.
- Se produire chaque année lors d'auditions, de concerts ou de spectacles.

Délai d'inscription : 2 mars 2012

Fichier à télécharger : formulaire art-études  
[www.ge.ch/enseignement\\_primaire/sport-art-etudes](http://www.ge.ch/enseignement_primaire/sport-art-etudes)

### Procédure d'admission

1. Remplir le formulaire art-études.
2. Remettre le formulaire rempli à la direction de l'établissement scolaire.
3. Le cas échéant, se présenter à l'audition annuelle pour les élèves qui ne sont pas inscrits dans une filière intensive d'une école membre de la CEGM.
4. La direction de l'établissement scolaire répond directement aux parents de l'élève.

### Contacts & informations

#### POUR LES INFORMATIONS ARTISTIQUES

Monsieur Maximilien Ferrillo  
 Responsable éducation musicale et  
 rythmique de l'enseignement primaire  
 T. 022 546 39 75  
[maximilien.ferrillo@edu.ge.ch](mailto:maximilien.ferrillo@edu.ge.ch)

#### POUR LES INFORMATIONS SCOLAIRES

Direction générale de l'enseignement primaire  
 11, rue Jean-Calvin  
 1211 Genève 3  
 T. 022 546 75 00  
[info.primaire@etat.ge.ch](mailto:info.primaire@etat.ge.ch)

ENSEIGNEMENT PRIMAIRE

**CYCLE D'ORIENTATION**

Le Département de l'instruction publique, de la culture et du sport s'engage pour la promotion de la relève avec le dispositif sport-art-études qui accompagne les sportifs, les danseurs et les musiciens de haut niveau dès l'enseignement primaire jusqu'aux Hautes écoles spécialisées et à l'Université.

Le dispositif sport-art-études doit permettre aux jeunes talents de suivre une scolarité traditionnelle et de progresser dans leurs objectifs sportifs ou artistiques.



## POUR LES SPORTS INDIVIDUELS, LA MUSIQUE & LA DANSE

---

Le dispositif sport-art-études au cycle d'orientation consiste en un regroupement de sportifs, de danseurs et de musiciens de haut niveau dans des classes spécifiques.

### Prestations

- Horaire hebdomadaire de 28 heures au lieu de 32 heures.
- Début des cours à 9h et fin à 15h.
- Congé le mercredi matin.
- Possibilité de libération pour les compétitions et les concours.
- Bilan médico-sportif (incluant diététique & psychologie du sport).
- Trois établissements : Grandes-Communes, Florence, Budé.
- Nombre de places disponibles : 60 en 9<sup>e</sup>, 60 en 10<sup>e</sup> et 60 en 11<sup>e</sup>.

### Critères de sélection pour les sports individuels

- En priorité : posséder une carte Swiss Olympic Talent régionale ou nationale.
- Pratiquer une discipline sportive reconnue par Swiss Olympic.
- Satisfaire aux critères établis par le DIP et les associations sportives.
- Être recommandé par l'entraîneur cantonal ou le responsable technique de la discipline.

Délai d'inscription pour le sport : **2 mars 2012**

### Critères de sélection pour la musique et la danse

- Pour les danseurs : faire partie d'une filière intensive d'une école membre de la confédération des écoles genevoises de musique, danse, théâtre et rythmique Jaques-Dalcroze (CEGM) ou se présenter à l'audition annuelle.
- Pour les musiciens : faire partie de la filière intensive d'une école membre de la confédération des écoles genevoises de musique, danse, théâtre et rythmique Jaques-Dalcroze (CEGM) ou se présenter à l'audition annuelle.

Délai d'inscription pour la musique et la danse : **2 mars 2012**

Fichiers à télécharger : formulaires sport-études et art-études.  
[www.ge.ch/cycle\\_orientation/sport-art-etudes](http://www.ge.ch/cycle_orientation/sport-art-etudes)

### Procédure d'admission

1. Remplir le formulaire sport-études ou art-études.
2. Envoyer le formulaire rempli à la direction générale du cycle d'orientation.
3. Le cas échéant, passer l'audition annuelle de danse ou de musique.
4. La réponse concernant l'admission est envoyée aux parents par la direction générale du cycle d'orientation.

### Contacts & informations

#### POUR LES RENSEIGNEMENTS SPORTIFS ET ARTISTIQUES

Monsieur Philippe Kurer  
 Coordinateur de l'éducation physique  
 pour l'enseignement secondaire  
 CP 116 - 1213 Petit-Lancy 1  
 T. 022 388 84 63  
[philippe.kurer@edu.ge.ch](mailto:philippe.kurer@edu.ge.ch)

#### POUR LES RENSEIGNEMENTS SCOLAIRES

Direction générale du cycle d'orientation  
 15 A, avenue Joli-Mont.  
 CP 218 - 1211 Genève 28  
 T. 022 388 53 00  
[dgco@etat.ge.ch](mailto:dgco@etat.ge.ch)

#### POUR LES INFORMATIONS MÉDICO-SPORTIVES

Service de Santé de la Jeunesse (SSJ)  
 Dr Per Bo Mahler  
 11, rue du Glacis-de-Rive  
 1211 Genève 3  
 T. 022 546 43 05  
[marie-france.pachon@etat.ge.ch](mailto:marie-france.pachon@etat.ge.ch)



## POUR LES SPORTS D'ÉQUIPE

---

Le dispositif pour les sports d'équipe consiste en un regroupement de l'ensemble du contingent de l'équipe élite concernée dans un même établissement et en un cercle d'études 2 fois par semaine durant la pause de midi. Les élèves se rendent à l'entraînement directement après la fin des cours et sont à leur domicile en début de soirée.

### Prestations

- Accueil du contingent de l'équipe concernée dans un même établissement.
- Cercle d'études spécifique durant la pause de midi 2 fois par semaine.
- Possibilité de mise à disposition de salles de sport durant la pause de midi.
- Bilan médico-sportif (incluant diététique & psychologie du sport).
- Coordination et suivi assurés par un doyen coordinateur.

### Critères de sélection

---

- Discipline sportive reconnue par Swiss Olympic et qui dispose d'un concept de promotion de la relève au niveau national.
- Discipline sportive classée prioritaire selon les critères de l'Etat de Genève.
- Club ou association cantonale reconnu officiellement par sa fédération nationale.
- Présenter des capacités financières et un projet de formation de la relève.
- Disposer d'entraîneurs professionnels diplômés.
- L'équipe concernée doit évoluer dans un championnat élite de la classe d'âge.

Informations supplémentaires :

[www.ge.ch/cycle\\_orientation/sport-art-etudes/sports-equipe.asp](http://www.ge.ch/cycle_orientation/sport-art-etudes/sports-equipe.asp)

### Contacts & informations

---

#### POUR LES INFORMATIONS SPORTIVES

##### Service cantonal du sport

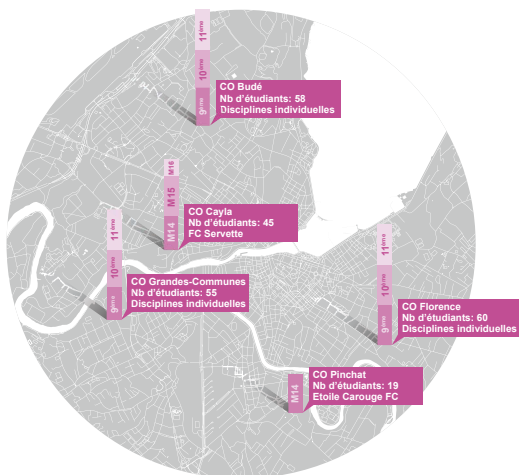
Monsieur Cyril Brungger  
Coordinateur sport-études  
T. 022 327 94 82  
[cyril.brungger@etat.ge.ch](mailto:cyril.brungger@etat.ge.ch)

#### POUR LES INFORMATIONS

##### MÉDICO-SPORTIVES

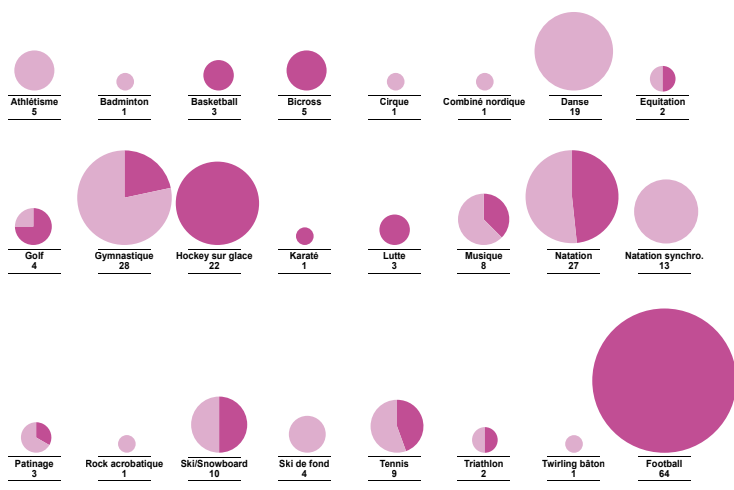
Service de Santé de la Jeunesse (SSJ)  
Dr Per Bo Mahler  
11, rue du Glacis-de-Rive  
1211 Genève 3  
T. 022 546 43 05  
[marie-france.pachon@etat.ge.ch](mailto:marie-france.pachon@etat.ge.ch)

## Établissements pour les sports individuels et d'équipe, la musique et la danse au cycle d'orientation



CYCLE D'ORIENTATION

## Répartition des effectifs au cycle d'orientation pour l'année scolaire 2011-2012




  
 43% 57%  
**Etudiants**  
 237

CYCLE D'ORIENTATION

**POSTOBLIGATOIRE**

Le Département de l'instruction publique, de la culture et du sport propose aux élèves sportifs, danseurs et musiciens de haut niveau de concilier, grâce au dispositif sport-art-études, scolarité traditionnelle ou formation professionnelle et pratique sportive ou artistique intensive. Le DIP s'engage ainsi activement dans l'accompagnement des jeunes espoirs et la promotion de la relève.



## POUR LES SPORTS, LA MUSIQUE & LA DANSE

### Formation générale

Le dispositif sport-art-études au postobligatoire pour les formations générales consiste en un aménagement individualisé des horaires et du plan d'études des sportifs, des danseurs et des musiciens de haut niveau.

Les établissements proposant ce dispositif sont :  
CEC André-Chavanne, EC Nicolas-Bouvier,  
Collège Madame-De-Staël, Collège De-Candolle,  
ECG Henry-Dunant.

### Prestations

- Aménagement individualisé des horaires.
- Libération pour les compétitions ou les productions artistiques.
- Dispense des cours de gymnastique.
- Possibilité d'allonger la durée des études (en fonction du dossier).
- Appui scolaire individualisé.
- Soutien facultatif médico-sportif (incluant diététique & psychologie du sport).

Les titres délivrés dans ces établissements sont :

- Le certificat de maturité gymnasiale (CEC André-Chavanne, Collège Madame-De-Staël, Collège De-Candolle).
- Le diplôme et le CFC d'employé de commerce (CEC André-Chavanne, EC Nicolas-Bouvier).
- Le certificat de culture générale et le certificat de maturité spécialisée (ECG Henry-Dunant).

Il convient de souligner que les titres délivrés sont identiques à ceux décernés aux élèves suivant un cursus scolaire traditionnel.

### Critères de sélection pour les sports

---

- En priorité : posséder une carte Swiss Olympic Talent régionale ou nationale.
- Pratiquer une discipline sportive reconnue par Swiss Olympic.
- Satisfaire les critères établis par le DIP et les associations sportives.
- Être recommandé par l'entraîneur cantonal ou le responsable technique de la discipline.

Délai d'inscription pour le sport : **2 mars 2012**

### Critères de sélection pour la musique et la danse

---

- Pour la danse : faire partie d'une filière pré-professionnelle d'une école membre de la confédération des écoles genevoises de musique, danse, théâtre et rythmique Jacques-Dalcroze (CEGM) ou se présenter à l'audition annuelle.
- Pour la musique : faire partie d'une filière intensive d'une école membre de la confédération des écoles genevoises de musique, danse, théâtre et rythmique Jacques-Dalcroze (CEGM).

Délai d'inscription pour la musique et la danse : **2 mars 2012**

### Procédure d'admission

---

1. Faire parvenir impérativement dans les délais le formulaire rempli sport-études ou art-études au coordinateur de l'éducation physique de l'enseignement secondaire.
2. Remplir le formulaire d'inscription usuel concernant le choix de la formation dans l'enseignement secondaire postobligatoire.
3. Le cas échéant, passer l'audition annuelle pour la danse.
4. Le coordinateur de l'éducation physique informera directement les parents de la décision concernant l'admission de l'élève dans le dispositif sport-art-études.

Fichiers à télécharger : formulaires sport-études et art-études.  
[www.ge.ch/formation\\_generale/sport-art-etudes](http://www.ge.ch/formation_generale/sport-art-etudes)



## Établissements

### CEC ANDRÉ-CHAVANNE

Monsieur Christian Macherel  
Doyen  
T. 022 388 37 54  
christien.macherel@etat.ge.ch

Monsieur Alain Beetschen  
Maître adjoint à la direction  
T. 022 388 37 53  
alain.beetschen@etat.ge.ch

### ECG HENRY-DUNANT

Madame Josette Schöpfer  
Maître adjoint à la direction  
T. 022 388 59 22  
josette.schopfer@edu.ge.ch

### COLLÈGE DE-CANDOLLE

Monsieur Eric Stachelscheid  
Directeur  
T. 022 388 48 00  
eric.stachelscheid@etat.ge.ch

### COLLÈGE MADAME-DE-STAËL

Monsieur Philippe Rossier  
Doyen  
T. 022 388 48 53  
philippe.rossier@etat.ge.ch

### EC NICOLAS-BOUVIER

Monsieur Marc Genoud  
Directeur  
T. 022 546 22 00  
nicolas.bouvier@etat.ge.ch

## Contacts & informations

### POUR LES INFORMATIONS SPORTIVES ET ARTISTIQUES

Monsieur Philippe Kurer  
Coordinateur de l'éducation physique pour l'enseignement secondaire  
CP 116 - 1213 Petit-Lancy 1  
T. 022 388 84 63  
philippe.kurer@edu.ge.ch

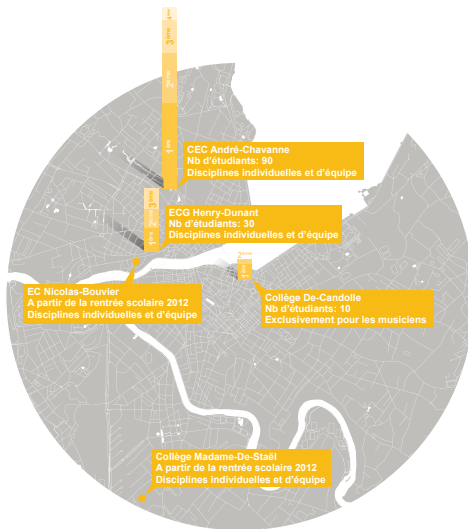
### POUR LES RENSEIGNEMENTS SCOLAIRES

Direction générale de l'enseignement secondaire du postobligatoire  
6, rue de l'Hôtel-de-Ville  
CP 3925 - 1211 Genève 3  
T. 022 546 59 13  
scol@etat.ge.ch

### POUR LES INFORMATIONS MÉDICO-SPORTIVES

Service de Santé de la Jeunesse (SSJ)  
Dr Per Bo Mahler  
11, rue du Glacis-de-Rive  
1211 Genève 3  
T. 022 546 43 05  
marie-france.pachon@etat.ge.ch

## Établissements pour les sports, la musique et la danse pour la formation générale





## POUR LES SPORTS, LA MUSIQUE & LA DANSE

### Centres de formation et de transition professionnels

Le dispositif sport-art-études au postobligatoire pour les centres de formation et de transition professionnelles consiste en un aménagement individualisé des horaires pour les sportifs et danseurs de haut niveau.

Les établissements proposant ce dispositif sont le centre de la transition professionnelle et les 7 centres de formation professionnelle: arts appliqués, commerce, construction, nature et environnement, santé et social, services et hôtellerie / restauration, technique.

Les titres délivrés dans ces établissements sont:

- Certificat fédéral de capacité (CFC).
- Maturité professionnelle.
- Diplôme de technicien (ES).
- AFP (attestations fédérales en deux ans).

Il convient de souligner que les titres délivrés sont identiques à ceux décernés aux élèves suivant un cursus d'apprentissage traditionnel.

#### Prestations

- Aménagement des horaires de la journée théorique (dans la mesure du possible).
- Libération pour les compétitions ou les productions artistiques.
- Possibilité de rattraper les épreuves.
- Dispense des cours d'éducation physique.
- Possibilité d'allonger la durée des études (en fonction du dossier).
- Possibilité d'obtenir un appui scolaire individualisé.
- Soutien facultatif médico-sportif (incluant diététique & psychologie du sport).

### Critères d'acceptation pour les sports

- En priorité : posséder une carte Swiss Olympic Talent régionale ou nationale.
- Pratiquer une discipline sportive reconnue par Swiss Olympic.
- Satisfaire les critères établis par le DIP et les associations sportives.
- Être recommandé par l'entraîneur cantonal ou le responsable technique de la discipline.

Délai d'inscription pour le sport : **lors de l'inscription dans les centres de formation et de transition professionnelle.**

### Critères d'acceptation pour la musique et la danse

- Pour la danse : faire partie d'une filière pré-professionnelle d'une école membre de la confédération des écoles genevoises de musique, danse, théâtre et rythmique Jacques-Dalcroze (CEGM) ou se présenter à l'audition annuelle.
- Pour la musique : faire partie d'une filière intensive d'une école membre de la confédération des écoles genevoises de musique, danse, théâtre et rythmique Jacques-Dalcroze (CEGM).

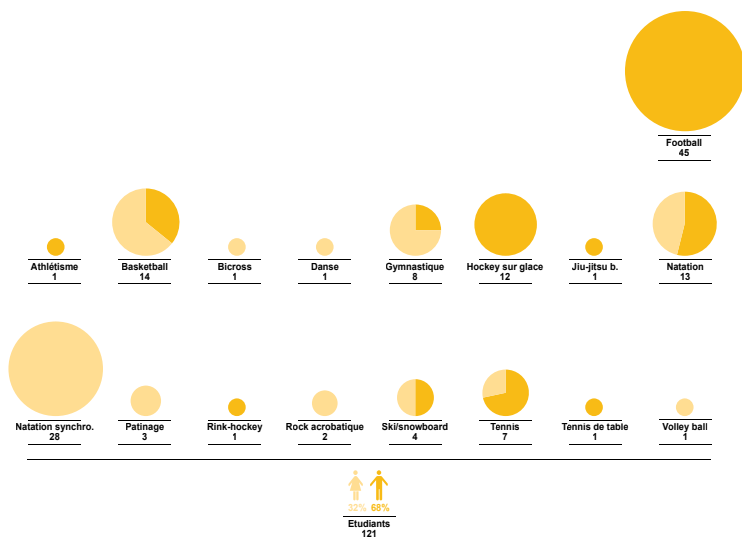
Délai d'inscription pour la danse et la musique : **2 mars 2012**

### Procédure d'aménagement

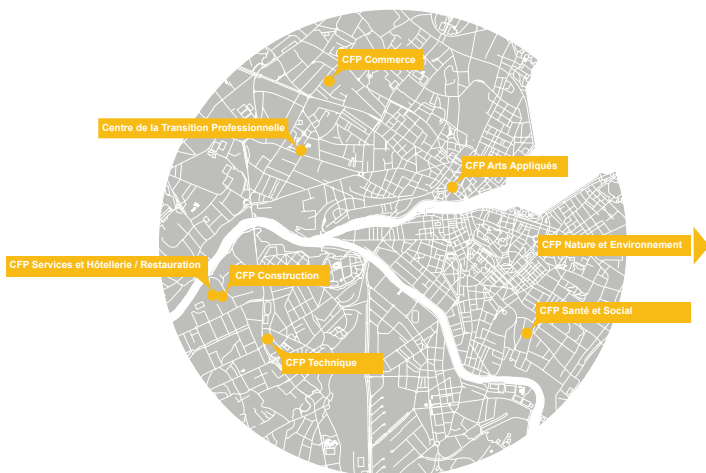
1. Remplir le formulaire sport-études ou art-études.
2. Remettre le formulaire à la direction de l'école le jour des inscriptions.
3. Pour les sportifs : lorsque le candidat est accepté par la direction de l'école dans le métier choisi, la direction de l'école transmet le formulaire au coordinateur de l'éducation physique pour validation du niveau sportif.
4. Pour les danseurs : le cas échéant, passer l'audition annuelle.
5. La direction du centre de formation informera les parents de la décision concernant la demande d'aménagement sport-art-études lorsque les horaires seront élaborés.

Fichiers à télécharger : formulaires sport-études et art-études.  
[www.ge.ch/formation\\_professionnelle/sport-art-etudes](http://www.ge.ch/formation_professionnelle/sport-art-etudes)

## Répartition des effectifs au postobligatoire pour l'année scolaire 2011-2012



## Établissements pour les sports, la musique et la danse pour la formation professionnelle





## Contacts & informations

### POUR LES INFORMATIONS SPORTIVES ET ARTISTIQUES

Monsieur Philippe Kurer  
 Coordinateur de l'éducation physique pour l'enseignement  
 secondaire  
 CP 116 - 1213 Petit-Lancy 1  
 T. 022 388 84 63  
 philippe.kurer@edu.ge.ch

### POUR LES INFORMATIONS MÉDICO-SPORTIVES

Service de Santé de la Jeunesse (SSJ)  
 Dr Per Bo Mahler  
 11, rue du Glacis-de-Rive  
 1211 Genève 3  
 T. 022 546 43 05  
 marie-france.pachon@etat.ge.ch

### POUR LES INFORMATIONS PROFESSIONNELLES

#### Centre de formation professionnelle Arts Appliqués

Monsieur Guy Mérat  
 Directeur  
 Rue Necker 2  
 1211 Genève 1  
 T. 022 388 50 00

#### Centre de formation professionnelle Construction

Monsieur Nicolas Ebiner  
 Directeur  
 Ch. Gérard-de-Ternier 18  
 1213 Petit-Lancy 1  
 T. 022 388 82 11

#### Centre de formation professionnelle Santé et Social

Madame Monique Gerdil  
 Directrice  
 Ch. Thury 6  
 1206 Genève  
 T. 022 388 34 00

#### Centre de formation professionnelle Technique

Monsieur Daniel Favre  
 Directeur  
 Route du Pont-Butin 43  
 1213 Petit-Lancy 1  
 T. 022 388 88 00

#### Centre de formation professionnelle Commerce

Monsieur Alexandre Kovacs  
 Directeur  
 Avenue du Bouchet 16 A  
 1209 Genève  
 T. 022 327 38 00

#### Centre de formation professionnelle Nature et Environnement

Monsieur Gilles Misserez  
 Directeur  
 Route de Presinge 150  
 1254 Jussy  
 T. 022 546 67 10

#### Centre de formation professionnelle Services et Hôtellerie / Restauration

Monsieur Michel Desponds  
 Directeur  
 Ch. Gérard-de-Ternier 18  
 1213 Petit-Lancy 1  
 T. 022 388 82 67

#### Centre de la transition professionnelle

Monsieur Daniel Hensler  
 Directeur  
 Avenue de Châtelaïne 40  
 1203 Genève  
 T. 022 388 73 20

Le Département de l'instruction publique, de la culture et du sport s'engage dans la promotion de la relève avec le dispositif sport-art-études qui accompagne les sportifs d'élite dès l'enseignement primaire jusqu'aux Hautes écoles spécialisées et à l'Université. Ce dispositif doit permettre aux sportifs d'élite de suivre normalement leurs études supérieures et de progresser dans leurs objectifs sportifs.



## POUR LES SPORTS

---

Le dispositif sport-art-études de la HES-SO Genève consiste à individualiser le plan d'études et à répartir dans la mesure du possible les examens et les contrôles. Ce dispositif concerne l'ensemble des écoles HES genevoises. Certains enseignements permettent plus facilement la mise en place d'un plan d'études individualisé.

Les écoles HES proposant ce dispositif sont :

- Haute école du paysage, d'ingénierie et d'architecture (HEPIA)
- Haute école de gestion (HEG)
- Haute école d'art et de design (HEAD)
- Haute école de musique (HEM)
- Haute école de santé (HEdS)
- Haute école de travail social (HETS)

### Prestations

- Plan d'études individualisé.
- Possibilité d'allonger la durée des études.
- Répartition sur l'année des examens et des contrôles (dans la mesure du possible).

### Critères de sélection

- En priorité : carte Swiss Olympic Talent nationale.
- Être recommandé par l'entraîneur cantonal ou le responsable technique de la discipline.
- Pratiquer une discipline sportive reconnue par Swiss Olympic.
- Satisfaire aux critères sportifs établis en collaboration avec les associations sportives.

### Procédure d'admission

1. Remplir la demande d'inscription officielle de la Haute école spécialisée choisie.
2. En parallèle, envoyer le formulaire sport-études et les attestations sportives demandés au bureau des sports universitaires.
3. L'attestation du niveau sportif est envoyée directement à l'étudiant et au service des admissions de la Haute école spécialisée concernée.
4. L'étudiant prend rendez-vous avec le service des admissions pour la mise en place de son plan d'études individualisé.

Délais d'inscription : **se référer à la date d'inscription de la Haute école spécialisée concernée sur son site ou sur le site [www.hesge.ch](http://www.hesge.ch).**

Fichier à télécharger : formulaire sport-études.  
Informations supplémentaires : [www.hesge.ch](http://www.hesge.ch)

### Contact & informations

**Bureau des sports universitaires**  
Monsieur Antonio Latella  
Responsable des sports universitaires  
4, rue de Candolle  
1211 Genève 4  
T. 022 379 77 22  
[antonio.latella@unige.ch](mailto:antonio.latella@unige.ch)



## POUR LES SPORTS

---

L'Université de Genève offre des possibilités d'aménagements d'études pour les sportifs d'élite. Ces aménagements tentent de répartir au mieux les enseignements et les examens en tenant compte d'une part des exigences et des horaires académiques et d'autre part des compétitions et de leur préparation.

L'étudiant peut également demander d'allonger la durée de ses études. Les facultés se réservent cependant le droit d'entrer en matière sur la conception d'un plan d'études spécifique pour les sportifs d'élite.

Ces possibilités d'aménagements concernent l'ensemble des facultés. Certaines filières permettent plus facilement la mise en place d'un plan d'études individualisé.

### Contact & informations

---

**Bureau des sports universitaires**  
Monsieur Antonio Latella  
Responsable des sports universitaires  
4, rue de Candolle  
1211 Genève 4  
T. 022 379 77 22  
antonio.latella@unige.ch

Fichier à télécharger : formulaire sport-études.  
Informations supplémentaires : [www.unige/dife/sports](http://www.unige/dife/sports)

## Présentation du service cantonal du sport

---

Le service cantonal du sport est en charge de la mise en œuvre de la politique cantonale du sport décidée par le Conseil d'Etat, dont la promotion de la relève est l'un des axes essentiels. Le dispositif sport-art-études vise à permettre aux jeunes talents sportifs genevois de concilier dans des conditions optimales leur double projet de vie sportive et professionnelle. Le coordinateur sport-art-études du service cantonal est en charge du développement et de la coordination du nouveau dispositif.

## Contacts

---

Service cantonal du sport  
48, rue Jacques-Dalphin  
1227 Carouge  
[www.ge/sport.ch](http://www.ge/sport.ch)

Directeur cantonal du sport  
Monsieur Olivier Mutter

Coordinateur sport-art-études  
Monsieur Cyril Brungger  
[cyril.brungger@etat.ge.ch](mailto:cyril.brungger@etat.ge.ch)

**[www.ge.ch/sport/sport-art-etudes](http://www.ge.ch/sport/sport-art-etudes)**



EPFL | Science Park PSE-C  
1015 Lausanne - Switzerland  
Tel: + 41 (0) 21 693 85 93  
Fax: + 41 (0) 21 693 85 94

info@aists.org  
www.aists.org

## POLITIQUE DE LA RELÈVE DANS LE CANTON DE GENEVE: ETUDE QUANTITATIVE

### RAPPORT

Sur mandat du Département de l'Instruction Publique,  
de la Culture et du Sport (DIP) de l'Etat de Genève

Lausanne, 25 janvier 2012

AISTS - Académie Internationale des Sciences et Techniques du Sport

AISTS Founding members



## SOMMAIRE

---

Impressum.....	4
<b>1. Objectifs de l'étude.....</b>	<b>4</b>
<b>2. Méthodologie .....</b>	<b>4</b>
2.1 Définition des critères de sélection.....	4
2.2 Inventaire et récolte des données .....	5
2.3 Classification des sports .....	6
2.4 Les limitations de l'étude .....	7
<b>3. Classement et agrégation des variables en quartiles .....</b>	<b>8</b>
3.1 Indicateur : Popularité du sport.....	8
3.1.1 Nombre de membres par sport dans le canton de Genève en 2011.....	8
3.1.2 Popularité moyenne selon l'audience TV.....	9
A) Popularité selon l'audience TV en Suisse.....	9
B) Popularité selon l'audience TV aux Jeux Olympiques .....	10
C) Quartiles moyens de la popularité selon l'audience TV .....	11
3.1.3 Classement des sports selon l'indicateur de popularité .....	12
3.2 Indicateur : « Athlètes de la relève et de l'élite» .....	13
3.2.1 Présence de la relève.....	13
3.2.2 Structure et niveau de performance élite des sports collectifs .....	14
3.2.3 Performance des athlètes élités des sports individuels.....	15
3.2.4 Liste des athlètes élités genevois .....	16
3.2.5 Classement des sports selon l'indicateur « Athlètes de la relève et de l'élite ».....	17
<b>4. Calcul de l'index final .....</b>	<b>18</b>
4.1 Tableau de synthèse.....	18
<b>5. Conclusion et recommandations.....</b>	<b>19</b>
<b>6. BIBLIOGRAPHIE .....</b>	<b>22</b>
Rapports .....	22
Interviews et questionnaires .....	23

## Liste des tableaux

---

Tableau 1 : Les critères des sports sélectionnés .....	5
Tableau 2 : Variables et indicateurs de l'étude quantitative.....	6
Tableau 3 : Nombre de membres dans le canton de Genève .....	8
Tableau 5 : Calcul de la popularité selon l'audience TV en Suisse.....	9
Tableau 4 : Calcul de la popularité selon l'audience TV aux Jeux Olympiques.....	10
Tableau 6 : Calcul des quartiles moyens de la popularité selon l'audience TV .....	11
Tableau 7 : Classement des sports selon l'indicateur de popularité .....	12
Tableau 8 : Cartes Swiss Olympic « Talents Régionaux et Nationaux » attribuées en 2010.....	13
Tableau 9 : Calcul du niveau de performance élite des sports collectifs à Genève.....	14
Tableau 10 : Calcul du quartile moyen lié à la performance élite des athlètes individuels.....	15
Tableau 11 : Liste des athlètes élités genevois – détenteurs de cartes Swiss Olympic en 2010.....	16
Tableau 12 : Classement des sports selon l'indicateur « Athlètes de la relève et de l'élite » .....	17
Tableau 13 : Tableau de synthèse des indicateurs et de l'index final .....	18

## Impressum

---

**Étude réalisée sur mandat de :** Etat de Genève, Département de l'instruction publique, de la culture et du sport (DIP)

**Réalisation de l'étude :** Académie Internationale des Sciences et Techniques du Sport  
*Auteure* Coralie McCONNELL, Collaboratrice scientifique (AISTS)  
*Direction du projet* Dr. Claude STRICKER, Directeur exécutif (AISTS)

## 1. Objectifs de l'étude

---

Le DIP a comme mission de soutenir le développement de la pratique du sport à Genève, notamment la formation des jeunes de la relève sportive. L'objectif de cette étude est de fournir, au service cantonal du sport de Genève, une analyse quantitative de la pratique du sport qui servira d'outil à la mise en œuvre d'une politique de sa relève sportive dans le canton.

Dans ce cadre, l'AISTS a été mandatée pour collecter les données permettant de dresser un portrait de 27 sports pratiqués au sein du Canton. Une classification des sports a été effectuée en regard des indicateurs de popularité du sport ainsi que de la performance des athlètes de la relève et de l'élite.

L'objectif principal de cette étude quantitative de la pratique du sport est de connaître et d'organiser les données disponibles afin de soutenir le développement d'une stratégie de formation des jeunes pour la relève sportive au sein du canton de Genève. A plus long terme et en étant réalisée annuellement, cette analyse pourra fournir un outil de pilotage aux autorités cantonales et aux autres parties prenantes.

## 2. Méthodologie

---

### 2.1 Définition des critères de sélection

Cette étude a été construite sur la base de données fournies par Swiss Olympic, « l'association faitière des fédérations sportives suisses qui représente les disciplines sportives olympiques et non olympiques »<sup>1</sup>. L'étude quantitative s'est déroulée en trois étapes. En premier lieu, afin de définir les sports que le canton de Genève devrait supporter de façon prioritaire, une définition des critères de sélection a été nécessaire.

Une première sélection a été effectuée en retenant (1) les sports représentés par les fédérations nationales membres<sup>2</sup> de Swiss Olympic. Ensuite, puisque le canton de Genève désire soutenir la formation de la relève sportive, un second critère a été appliqué afin de sélectionner (2) les sports qui disposent d'un concept de la relève<sup>3</sup> au sein de Swiss Olympic.

Cette première entrée en matière dans le cadre de la sélection des sports a été affinée à l'aide de critères se rapportant (3) au caractère olympique du sport ainsi qu'à (4) la présence d'athlètes

<sup>1</sup> Swiss Olympic, (2011): Portrait de Swiss Olympic – L'Association faitière du sport suisse, [http://www.swissolympic.ch/fr/desktopdefault.aspx/tabid-3242/4236\\_read-25026/](http://www.swissolympic.ch/fr/desktopdefault.aspx/tabid-3242/4236_read-25026/) (janvier 2012).

<sup>2</sup> Swiss Olympic, (2011): Portrait de Swiss Olympic - Fédérations membres, [http://www.swissolympic.ch/fr/desktopdefault.aspx/tabid-3870//4911\\_read-28498/](http://www.swissolympic.ch/fr/desktopdefault.aspx/tabid-3870//4911_read-28498/), (janvier 2012).

<sup>3</sup> Swiss Olympic, (2011) : Concepts de promotion de la relève, Section « Sport d'élite et relève », <http://www.swissolympic.ch/fr/desktopdefault.aspx/tabid-3516/>, (janvier 2012).

au niveau de la relève et de l'élite à Genève. C'est ainsi que l'étendue des données a été déterminée et que 27 sports ont été analysés plus en détail.

La deuxième étape de cette étude a consisté en une récolte des données auprès des acteurs du sport au niveau régional et national.

Finalement, la troisième étape a consisté à analyser des variables précises pour chacun des 27 sports et à établir une classification des sports à l'aide d'un index final. Des tableaux de calcul ainsi qu'un tableau de synthèse final résument les principaux résultats de l'étude.

**Tableau 1 : Les critères des sports sélectionnés**

<b>Critères de sélection</b>	
<b>1</b>	Être représenté par une fédération nationale reconnue par Swiss Olympic
<b>2</b>	Disposer d'un concept de la relève (Swiss Olympic)
<b>3</b>	Appartenir au programme des Jeux Olympiques d'été ou d'hiver <b>(respectivement 28 sports/38 disciplines et 7 sports/15 disciplines)</b>
<b>4</b>	Disposer de talents ou de sportifs d'élite à Genève <sup>4</sup>

Parmi les 74 sports le plus pratiqués à Genève et suite à l'évaluation de ces critères, 8 des 20 sports collectifs ont été retenus pour la récolte des données. Il en est de même pour 19 des 54 sports individuels.

## 2.2 Inventaire et récolte des données

La récolte de données primaires et secondaires a été effectuée auprès des acteurs régionaux et nationaux. Les données existantes sur la pratique sportive suisse et surtout genevoise, ont été recueillies auprès de l'Office Fédéral du Sport (Lamprecht, M., Fischer, A. & Stamm, H.P. (2009), de Swiss Olympic et du Fonds cantonal de l'aide au Sport. Selon le niveau d'information fourni par ces entités, des interviews ont ensuite été réalisés au sein des fédérations nationales, des associations cantonales et des clubs sportifs genevois afin de compléter les informations nécessaires pour l'analyse de chacun des sports. Les sources des données utilisées et les interviews réalisées sont présentées à la fin de ce rapport.

Tous les sports faisant l'objet d'une analyse ont été évalués en fonction de leur degré d'importance et de popularité, de la présence de talents régionaux et nationaux (présence de la relève) ainsi que de la performance des athlètes d'élite. Les indicateurs et les variables qui s'y rattachent sont identifiés dans les tableaux ci-dessous. Il est à noter que la variable de popularité selon l'audience TV a été calculée à l'aide d'une moyenne entre la popularité de la discipline en Suisse (Lamprecht, M., Fischer, A. & Stamm, H.P. (2009)) et la popularité aux Jeux Olympiques (Commission du Programme Olympique (2007 et 2009)). Le calcul d'un quartile moyen a également été effectué pour la variable représentant la performance des athlètes élités des sports individuels.

Les variables qui composent les indicateurs de cette étude quantitative sont présentées dans les tableaux ci-dessous.

<sup>4</sup> Swiss Olympic, (2011) : Concepts de promotion de la relève, Section « Sport d'élite et relève », <http://www.swissolympic.ch/fr/desktopdefault.aspx/tabid-3516/>

Tableau 2 : Variables et indicateurs de l'étude quantitative

Indicateur	Variables
Popularité du sport	A. Nombre de membres à Genève
	B. Popularité selon l'audience TV (moyenne) <ul style="list-style-type: none"> <li>i. Popularité selon l'audience TV en Suisse</li> <li>ii. Intérêt pour la discipline aux Jeux Olympiques</li> </ul>

Indicateur	Variables
Athlètes de la relève et de l'élite	A. Présence de talents régionaux et nationaux (relève) <ul style="list-style-type: none"> <li>i. Nombre de cartes Swiss Olympic « Regional » et « National » distribuées au sein de la discipline à des athlètes genevois</li> </ul>
	B. Performance des athlètes élite <ul style="list-style-type: none"> <li>i. <i>Sports individuels</i> : Nombre de cartes Swiss Olympic (Gold, Silver, Bronze, Elite) distribuées au sein de la discipline à des athlètes genevois</li> <li>ii. <i>Sports collectifs</i> : Performance d'équipes genevoise au niveau national/Performance d'athlètes au niveau mondial/Présence et niveau des équipes élites à Genève</li> </ul>

## 2.3 Classification des sports

Une fois que les critères de sélection des sports et les variables de l'étude ont été définis, nous avons procédé à classification basée sur la méthode des quartiles. La classification a été effectuée grâce à une méthode quantitative composée de 4 étapes:

- 1) Classer les variables en quartiles;
- 2) Agréger les variables en indicateurs en les additionnant;
- 3) Calculer l'index final en effectuant la somme des deux indicateurs (popularité du sport et performance des athlètes de la relève et de l'élite);
- 4) Calculer les quartiles qui correspondent à l'index afin d'obtenir la classification finale des sports.

Cette méthode a permis de grouper la distribution des sports sélectionnés selon les indicateurs qui étaient similaires au niveau quantitatif - et permet d'obtenir une vision globale et comparative des sports.

## 2.4 Les limitations de l'étude

- L'étendue utilisée, dans le cadre de la méthode des quartiles, ne permet pas de mesurer la dispersion entre les valeurs maximales et minimales de la distribution.
- Le calcul du nombre de membres pour chacun des sports analysés a été constitué sur la base d'une agrégation de données brutes. Cette méthode systématique de recensement du nombre de membres a été mise en œuvre car des divergences importantes ont été remarquées entre les données fournies par le Fonds de l'aide au sport, celles disponibles au sein des associations cantonales et les données des fédérations nationales. Il a donc été nécessaire d'agréger des données existantes afin d'obtenir un nombre global de membres par sport.
- L'inventaire des talents des athlètes de la relève et de l'élite a été effectué à l'aide des diverses listes fournies par Swiss Olympic.
  - Puisque les athlètes sont identifiés selon leur lieu de résidence, des recherches plus poussées devront être menées pour recenser les athlètes d'origine genevoise, qui s'entraînent à l'extérieur de canton ou inversement.
  - La liste d'athlètes élités présentée dans ce rapport comporte uniquement les noms des athlètes genevois détenteurs de cartes Swiss Olympic.
- Une révision de certains indicateurs de l'étude sera nécessaire pour les années suivantes. Swiss Olympic a annoncé le changement du système d'attribution des cartes talents. Les indicateurs du sport d'élite individuel et de la présence de la relève régionale et nationale sont uniquement basés sur les cartes Swiss Olympic.

### 3. Classement et agrégation des variables en quartiles

#### 3.1 Indicateur : Popularité du sport

##### 3.1.1 Nombre de membres par sport dans le canton de Genève en 2011

Les données présentées dans le tableau ci-dessous ont été recueillies auprès du Fonds de l'aide au sport. Elle se fonde sur la somme du nombre de membres par clubs identifiés au sein de l'association cantonale.

Tableau 3 : Nombre de membres dans le canton de Genève

Membres	SPORTS INDIVIDUELS ET COLLECTIFS	Variable	Quartile de la variable
		Nombre de membres actifs*	
10'000 et +	FOOTBALL	14397	4
	TENNIS	11186	
5'000 - 10'000	SKI ALPIN ET SNOWBOARD	9114	
	GYMNASTIQUE (Rythmique et Artistique)	5998	
1'000 - 5'000	NATATION	5657	3
	VOILE	3484	
	BASKET-BALL	1722	
	VOLLEY-BALL	1502	
	JUDO	1490	
	TENNIS DE TABLE	1256	
	BADMINTON	1223	
Moins de 1'000 membres	CYCLISME (ROUTE, PISTE, CYCLO-CROSS, VTT)	1085	1
	HOCKEY SUR GLACE	893	
	ATHLETISME	843	
	HANDBALL	705	
	HOCKEY SUR GAZON	507	
	AVIRON	497	
	PATINAGE ARTISTIQUE	463	
	TIR A L'ARC	439	
	SPORTS EQUESTRES	421	
	TRIATHLON	293	
	ESCRIME	276	
	CURLING	230	
	BMX	212	
	NATATION SYNCHRONISEE	167	
WATER-POLO	127		
PLONGEON	50		
	<b>TOTAL</b>	<b>64237</b>	

Calcul des quartiles selon les données:  
Fonds de l'aide au sport (2011)  
Associations cantonales des sports analysés(2011)

Valeur	Quartile
14397	4
1612	3
843	2
357	1

### 3.1.2 Popularité moyenne selon l'audience TV

Dans le cadre de l'évaluation de la popularité, une variable de popularité moyenne pour chacun des sports a été calculée à l'aide d'une donnée couplée d'une dimension nationale (A) et internationale (B). Cette méthode a permis le calcul d'un quartile moyen de la popularité selon l'audience TV associée chaque sport.

#### A) Popularité selon l'audience TV en Suisse

Tableau 4 : Calcul de la popularité selon l'audience TV en Suisse

SPORTS INDIVIDUELS ET SPORTS COLLECTIFS	Disciplines intéressant le plus la population suisse* (%)	Quartile de la variable
FOOTBALL	40.0%	4
TENNIS	26.2%	
SKI ALPIN et SNOWBOARD	24.0%	
HOCKEY SUR GLACE	12.0%	
CYCLISME (ROUTE, PISTE, CYCLO-CROSS, VTT)	5.2%	3
ATHLETISME	5.1%	
VOILE	3.0%	
GYMNASTIQUE (Rythmique et Artistique)	2.3%	
SPORTS EQUESTRES	2.3%	
NATATION	2.0%	
VOLLEY-BALL	1.9%	2
HANDBALL	1.5%	
BASKET-BALL	1.5%	
BADMINTON	0.0%	1
HOCKEY SUR GAZON	0.0%	
TRIATHLON	0.0%	
TENNIS DE TABLE	0.0%	
AVIRON	0.0%	
PLONGEON	0.0%	
PATINAGE ARTISTIQUE	non-listé	
JUDO	non-listé	non-listé
TIR à L'ARC	non-listé	non-listé
CURLING	non-listé	non-listé
NATATION SYNCHRONISEE	non-listé	non-listé
ESCRIME	non-listé	non-listé
BMX	non-listé	non-listé
WATER-POLO	non-listé	non-listé

\*Pourcentage des répondants: Lamprecht, M., Fischer, A. & Stamm, H.P. (2009)

Valeur	Quartile
0.400	4
0.052	3
0.020	2
0.000	1

Calcul des quartiles selon les données: Lamprecht, M., Fischer, A. & Stamm, H.P. (2009)

La variable de la popularité nationale du sport a été calculée à l'aide du *Rapport Sport Suisse 2008* (Lamprecht, M., Fischer, A. & Stamm, H.P. (2009), publié par l'Office fédéral du Sport OFSP. Cependant, certains sports n'y sont pas listés, c'est pour cette raison qu'ils ne peuvent être intégrés, dans le cadre de cette variable, à un quartile.

### B) Popularité selon l'audience TV aux Jeux Olympiques

Tableau 5 : Calcul de la popularité selon l'audience TV aux Jeux Olympiques

SPORTS INDIVIDUELS ET SPORTS COLLECTIFS	Nombre moyen d'heures/telespectateurs durant les Jeux Olympiques (en millions)	Quartile de la variable
PATINAGE ARTISTIQUE	154.5	4
ATHLETISME	65.0	
SKI ALPIN ET SNOWBOARD *	63.9	
NATATION	58.8	
HOCKEY SUR GLACE	57.2	
GYMNASTIQUE (Rythmique et artistique)	54.2	
PLONGEON	43.5	
TENNIS DE TABLE	40.8	3
AVIRON	40.8	
FOOTBALL	39.3	
JUDO	39.2	
VOLLEY-BALL	38.5	
TIR A L'ARC	35.2	
CURLING	35.0	
BASKET-BALL	33.7	2
CYCLISME *	29.9	
TENNIS	26.1	
NATATION SYNCHRONISEE	25.7	
VOILE	24.5	
ESCRIME	24.3	
HANDBALL	23.3	1
BMX	23.2	
SPORTS EQUESTRES	21.3	
BADMINTON	21.2	
TRIATHLON	19.4	
WATER-POLO	17.4	
HOCKEY SUR GAZON	11.8	

\*Minute moyenne de retransmission suivie par les téléspectateurs

Calcul des quartiles selon les données:  
Commission du Programme Olympique (2007 et 2009)

Valeur	Quartile
154.5	4
42.2	3
35.0	2
23.8	1

La variable de la popularité internationale a été calculée selon les données sur les audiences TV des divers sports aux Jeux Olympiques de Beijing 2008 et de Turin 2006 (Commission du Programme Olympique (2007 et 2009)).

## C) Quartiles moyens de la popularité selon l'audience TV

Suite aux données des deux tableaux précédents (c.f. tableaux 4 et 5 de la section 3.1.2), des quartiles moyens ont été calculé en fonction des variables de popularité nationale et internationale qui se réfèrent aux audiences TV. Cette variable sera utilisée lors du calcul de la valeur de l'indicateur de popularité.

Tableau 6 : Calcul des quartiles moyens de la popularité selon l'audience TV

SPORTS INDIVIDUELS ET SPORTS COLLECTIFS	Variable
	Popularité moyenne selon l'audience TV (Moyenne calculée selon les variables d'audience TV)*
HOCKEY SUR GLACE	4
PATINAGE ARTISTIQUE	4
FOOTBALL	3.5
NATATION	3.5
GYMNASTIQUE (Rythmique et artistique)	3.5
ATHLETISME	3.5
SKI ALPIN ET SNOWBOARD	3.5
JUDO	3
CURLING	3
TENNIS	3
TIR A L'ARC	3
VOILE	2.5
VOLLEY-BALL	2.5
CYCLISME	2.5
PLONGEON	2.5
BASKET-BALL	2
TENNIS DE TABLE	2
SPORTS EQUESTRES	2
AVIRON	2
ESCRIME	2
NATATION SYNCHRONISEE	2
HANDBALL	2
BADMINTON	1
HOCKEY SUR GAZON	1
WATER-POLO	1
BMX	1
TRIATHLON	1

*Moyenne pouvant être légèrement surévaluée en raison de certains sports non-listés (c.f. tableau 4)*

Calcul des quartiles moyens calculée selon :

Lamprecht, M., Fischer, A. & Stamm, H.P. (2009) et Commission du Programme Olympique (2007 et 2009)

## Indicateur : Popularité du sport

## 3.1.3 Classement des sports selon l'indicateur de popularité

SPORTS INDIVIDUELS ET SPORTS COLLECTIFS	Indicateur	Variables			
	POPULARITE DU SPORT (Somme des quartiles)	(A) Nombre de membres	(B) Popularité selon l'audience TV		
			Moyenne selon:	Audience TV en Suisse	Audience TV aux JO
FOOTBALL	7.5	4	3.5	4	3
NATATION	7.5	4	3.5	3	4
GYMNASTIQUE (Rythmique et artistique)	7.5	4	3.5	3	4
SKI ALPIN ET SNOWBOARD	7.5	4	3.5	4	3
HOCKEY SUR GLACE	7	3	4	4	4
TENNIS	7	4	3	4	2
VOILE	6.5	4	2.5	3	2
BASKET-BALL	6	4	2	2	2
JUDO	6	3	3	ND*	3
PATINAGE ARTISTIQUE	6	2	4	ND*	4
VOLLEY-BALL	5.5	3	2.5	2	3
ATHLETISME	5.5	2	3.5	3	4
CYCLISME	5.5	3	2.5	3	2
TENNIS DE TABLE	5	3	2	1	3
TIR A L'ARC	5	2	3	ND*	3
CURLING	4	1	3	ND*	3
SPORTS EQUESTRES	4	2	2	3	1
AVIRON	4	2	2	1	3
BADMINTON	4	3	1	1	1
HANDBALL	4	2	2	2	2
PLONGEON	3.5	1	2.5	1	4
ESCRIME	3	1	2	ND*	2
HOCKEY SUR GAZON	3	2	1	1	1
NATATION SYNCHRONISEE	3	1	2	ND*	2
WATER-POLO	2	1	1	ND*	1
BMX	2	1	1	ND*	1
TRIATHLON	2	1	1	1	1

Tableau 7 : Classement des sports selon l'indicateur de popularité

Le tableau ci-contre présente le classement des sports selon les quartiles calculés dans les tableaux des variables de « popularité du sport » (cf. 3.1.1 à 3.1.2).

On remarque que plusieurs sports obtiennent le même résultat dans le cadre de l'évaluation de cet indicateur. Il est donc important de combiner ces résultats avec l'indicateur se rapportant aux athlètes.

Cependant, ce premier classement permet de donner une idée de la popularité nationale et internationale de chaque sport.

*\*Moyenne pouvant être légèrement surévaluée en raison de certains sports non-listés dans l'annuaire M. Fischer A & Stamm I/P*

## 3.2 Indicateur : « Athlètes de la relève et de l'élite »

### 3.2.1 Présence de la relève

Tableau 8 : Cartes Swiss Olympic « Talents Régionaux et Nationaux » attribuées en 2010

SPORTS INDIVIDUELS ET COLLECTIFS	Cartes Internationales	Cartes nationales	Points bonus pour niveau national (x20)	Cartes regionales	Variable	
					Présence de la relève	Quartile de la variable
HOCKEY SUR GAZON	0	13	260	7	267	4
FOOTBALL	0	11	220	0	220	
BASKET-BALL	0	11	220	0	220	
VOLE	1	7	160	0	160	
ESCRIME	0	6	120	4	124	
TENNIS DE TABLE	0	5	100	24	124	
NATATION	0	5	100	19	119	
VOLLEY-BALL	0	5	100	3	103	
BADMINTON	0	3	60	22	82	
WATER-POLO	0	3	60	21	81	
NATATION SYNCHRONISEE	0	4	80	1	81	
ATHLETISME	0	3	60	4	64	
CURLING	0	3	60	0	60	
HOCKEY SUR GLACE	0	2	40	10	50	
GYMNASTIQUE (Rythmique et artistique)	0	2	40	4	44	
JUDO	0	2	40	2	42	
SKI ALPIN ET SNOWBOARD	0	2	40	2	42	
AVIRON	0	2	40	1	41	
SPORTS EQUESTRES	0	2	40	1	41	
PLONGEON	0	1	20	10	30	
TENNIS	0	1	20	6	26	
PATINAGE ARTISTIQUE	0	0	0	2	2	
BMX	0	0	0	2	2	
TIR A L'ARC	0	1	20	0	20	
CYCLISME	1	0	20	0	20	
HANDBALL	0	0	0	15	15	
TRIATHLON	0	0	0	1	1	

Valeur	Quartile
267	4
111	3
50	2
28	1

Calcul des quartiles : Département de l'élite sportive - Swiss Olympic (2010a)

Ce tableau illustre la quantité de cartes talents Swiss Olympic qui ont été attribuées au sein de la relève. Afin de donner plus de poids aux athlètes qui performant au niveau national, des points supplémentaires ont été accordés à ces derniers.

Ce système d'attribution de points influence ainsi le résultat final et permet de former des quartiles plus réalistes en ce qui concerne la relève genevoise.

## 3.2.2 Structure et niveau de performance élite des sports collectifs

Tableau 9 : Calcul du niveau de performance élite des sports collectifs à Genève

SPORT COLLECTIF	(1) Niveau international (points)	(2) LNA (Nombre d'équipes)	(3) LNB (Nombre d'équipes)	Variable	Quartile de la variable
				Niveau de performance ((1)*((2)*2+(3)))	
VOLLEY-BALL	2	1	3	10	4
FOOTBALL	3	1	1	9	4
CURLING	2	2	0	8	3
BASKET-BALL	1	2	4	8	3
HOCKEY SUR GLACE	3	1	0	6	3
WATER-POLO	1	1	1	3	2
HOCKEY SUR GAZON	1	1	0	2	1
HANDBALL	1	0	1	1	1

Niveau de performance de l'élite	Facteur
<i>Performance des équipes nationales</i>	
Football	3
Hockey sur glace	
<i>Performance d'athlètes au niveau mondial</i>	
Beach Volley : Sébastien Chevallier	2
Curling : Benoit Schwarz	
<i>Présence d'équipes élite (Ligue A ou B)</i>	
Basket-ball	1
Water-polo	
Hockey sur gazon	
Handball	

Calcul des quartiles selon les données:  
Fonds de l'aide au sport (2011)  
Fédérations nationales et associations cantonales des sports analysés (2011)

Valeur	Quartile
10.00	4
8.25	3
5.50	2
2.75	1

Les données des sports collectifs ont été évaluées de manière distincte, en raison de l'absence ou de la faible quantité de données disponibles auprès de Swiss Olympic. Comme dans le cas du tableau précédent (c.f. tableau 8), un modèle d'attribution de points supplémentaires a été effectué afin de donner plus de poids aux athlètes de sports collectifs qui présentent un bon niveau de performance au niveau international.

## 3.2.3 Performance des athlètes élités des sports individuels

Tableau 10 : Calcul du quartile moyen lié à la performance élitée des athlètes individuels

NOMBRE DE CARTES SWISS OLYMPIC ATTRIBUEES EN 2011 ET AUTRES ATHLETES INTERNATIONAUX						Variable
SPORT INDIVIDUEL	Athlètes genevois	Quartiles (athlètes)	Athlètes Suisses	Genève : Suisse (%)	Quartiles (%)	Performance des athlètes Quartile moyen (athlètes et %)
NATATION	3	4	18	16.67	4	4
GYMNASTIQUE (Rythmique et Artistique)	2	3	6	33.33	4	3.5
BMX *	2	3	3	66.67	4	3.5
JUDO*	2	3	13	15.38	3	3
TIR à L'ARC	1	2	3	33.33	4	3
ATHLETISME *	2	3	23	8.70	2	2.5
SPORTS EQUESTRES	1	2	7	14.29	3	2.5
AVIRON	1	2	15	6.67	3	2.5
VOILE*	1	2	12	8.33	2	2
CYCLISME (ROUTE, PISTE, CYCLO-CROSS, VTT)	0	1	22	0.00	1	1
PLONGEON	0	1	0	0.00	1	1
PATINAGE ARTISTIQUE*	0	1	12	0.00	1	1
SKI ALPIN et SNOWBOARD	0	1	56	0.00	1	1
BADMINTON	0	1	14	0.00	1	1
TENNIS	0	1	14	0.00	1	1
TRIATHLON*	0	1	9	0.00	1	1
ESCRIME	0	1	12	0.00	1	1
TENNIS DE TABLE	0	1	0	0.00	1	1
NATATION SYNCHRONISEE	0	1	6	0.00	1	1

\*Présence d'athlètes ayant un niveau international

Valeur (athlètes)	Quartile	Valeur (%)	Quartile
3	4	66.67	4
2	3	15.38	3
1	2	0.00	2
0	1	0.00	1

Calcul des quartiles selon les données :  
Département de l'élite sportive - Swiss Olympic (2010a)

Le tableau de calcul de la performance des athlètes pratiquant des sports individuels (c.f. tableau 10) présente un quartile moyen de la performance des athlètes élités genevois, selon les données fournies par Swiss Olympic.

Pour calculer ce quartile moyen, un premier quartile correspondant au nombre de cartes Swiss Olympic attribuées aux athlètes genevois a été calculé. Un deuxième quartile a été calculé en fonction du ratio d'athlètes genevois et de la proportion d'athlètes suisses ayant reçu des cartes au sein de la discipline sportive.

La liste d'athlètes présentée ci-dessous détaille les informations fournies dans le tableau de calcul de la performance des athlètes pratiquant des sports individuels (c.f. tableau 10).

### 3.2.4 Liste des athlètes élités genevois

Tableau 11 : Liste des athlètes élités genevois – détenteurs de cartes Swiss Olympic en 2010

<b>Détenteurs de cartes Swiss Olympic</b>					
<b>NOM</b>	<b>PRENOM</b>	<b>CARTE</b>	<b>JO</b>	<b>SPORT</b>	<b>RES</b>
<i>Matthey</i>	Iris	Bronze	Eté	Natation	GE
<i>Oberson</i>	Swann	Bronze	Eté	Natation	GE
<i>van Dooren</i>	Erik	Bronze	Eté	Natation	GE
<i>Périchon</i>	Marine	Bronze	Eté	Gymnastique rythmique	GE
<i>Yacoub</i>	Souheila	Bronze	Eté	Gymnastique rythmique	GE
<i>Hausser</i>	Romuald	Silver	Eté	Voile	GE
<i>De Giull</i>	Valentine	Bronze	Eté	Tir à l'arc	GE
<i>Hischier</i>	Dominique	Bronze	Eté	Judo	GE
<i>Beyene</i>	Aron	Silver	Eté	Athlétisme	GE
<i>Tramèr</i>	Lucas	Silver	Eté	Aviron	GE
<i>Blanc</i>	Renaud	Bronze	Eté	BMX	GE

Sources :  
Département de l'élite sportive – Swiss Olympic (2010a)  
Fonds de l'aide au sport (2011)

Il s'avère important de mentionner que cette liste des athlètes n'est pas exhaustive puisqu'elle est basée sur l'attribution des cartes de Swiss Olympic. Certains athlètes genevois, s'étant récemment illustrés dans les rangs élités nationaux et internationaux ne figurent pas cette liste.

Indicateur : « Athlètes de la relève et de l'élite »

## 3.2.5 Classement des sports selon l'indicateur « Athlètes de la relève et de l'élite »

Tableau 12 : Classement des sports selon l'indicateur « Athlètes de la relève et de l'élite »

SPORTS INDIVIDUELS ET SPORTS COLLECTIFS	Indicateur	Variables	
	ATHLETES DE LA RELEVÉ ET DE L'ÉLITE (Somme des quartiles)	(A) Présence de la relève	(B) Performance individuelle ou structure élite collective
FOOTBALL	8	4	4
NATATION	8	4	4
BASKET-BALL	7	4	3
VOLLEY-BALL	7	3	4
HOCKEY SUR GLACE	6	3	3
VOILE	6	4	2
CURLING	6	3	3
GYMNASTIQUE (Rythmique et artistique)	5,5	2	3,5
ATHLETISME	5,5	3	2,5
JUDO	5	2	3
TENNIS DE TABLE	5	4	1
ESCRIME	5	4	1
HOCKEY SUR GAZON	5	4	1
WATER-POLO	5	3	2
SPORTS EQUESTRES	4,5	2	2,5
AVIRON	4,5	2	2,5
BMX	4,5	1	3,5
TIR A L'ARC	4	1	3
BADMINTON	4	3	1
NATATION SYNCHRONISÉE	4	3	1
SKI ALPIN ET SNOWBOARD	3	2	1
PLONGÉON	3	2	1
TENNIS	2	1	1
PATINAGE ARTISTIQUE	2	1	1
CYCLISME	2	1	1
HANDBALL	2	1	1
TRIATHLON	2	1	1

Calcul des quartiles selon les données :  
Département de l'élite sportive –  
Swiss Olympic (2010a)  
Fonds de l'aide au sport (2011)  
Fédérations nationales et associations  
cantonales des sports analysés (2011)

## 4. Calcul de l'index final

Tableau 13 : Tableau de synthèse des indicateurs et de l'index final

SPORTS INDIVIDUELS ET SPORTS COLLECTIFS	Indicateur	Indicateur	INDEX	Classification finale	
	POPULARITE DU SPORT (Somme des variables)	ATHLETES DE LA RELEVÉ ET DE L'ÉLITE (Somme des variables)			SOMME TOTALE DES INDICATEURS
FOOTBALL	7.5	8	15.5	4	
NATATION	7.5	8	15.5		
GYMNASTIQUE (Rythmique et artistique)	7.5	5.5	13		
HOCKEY SUR GLACE	7	6	13		
BASKET-BALL	6	7	13	3	
VOILE	6.5	6	12.5		
VOLLEY-BALL	5.5	7	12.5		
ATHLETISME	5.5	5.5	11		
JUDO	6	5	11		
SKI ALPIN ET SNOWBOARD	7.5	3	10.5		
CURLING	4	6	10		
TENNIS DE TABLE	5	5	10		
TENNIS	7	2	9		2
TIR À L'ARC	5	4	9		
SPORTS EQUESTRES	4	4.5	8.5		
AVIRON	4	4.5	8.5		
BADMINTON	4	4	8		
PATINAGE ARTISTIQUE	6	2	8		
ESCRIME	3	5	8		
HOCKEY SUR GAZON	3	5	8		
CYCLISME	5.5	2	7.5	1	
NATATION SYNCHRONISEE	3	4	7		
WATER-POLO	2	5	7		
BMX	2	4.5	6.5		
PLONGEON	3.5	3	6.5		
HANDBALL	4	2	6		
TRIATHLON	2	2	4		

### 4.1 Tableau de synthèse

Le tableau de synthèse des variables et des indicateurs ci-contre présente le classement général des 27 sports qui ont été analysés, selon leur index final.

Les tableaux de calculs (c.f. 3.1 et 3.2) ont été constitués grâce aux informations qui ont été recueillies lors de la récolte de données. Les sources utilisées dans le cadre de ce rapport sont cités à la fin de celui-ci.

Valeur	Quartile
15.50	4
11.75	3
9.00	2
7.75	1

*Calcul des quartiles selon les données :*  
 Département de l'élite sportive –  
 Swiss Olympic (2010a)  
 Fonds de l'aide au sport (2011)  
 Fédérations nationales et associations cantonales des sports  
 analysés (2011)

## 5. Conclusion et recommandations

Les données recueillies ont permis de dresser le portrait de 27 sports pratiqués dans le Canton de Genève en appliquant une méthode quantitative intégrant des indicateurs de structure, de développement et de performance au sein d'un index.

La répartition des sports en 4 groupes suivant l'index calculé permet d'identifier les domaines à améliorer pour chacun des sports, sur la base des comparaisons présentées ci-dessous.

GROUPE 1	INDEX
FOOTBALL	15.5
NATATION	15.5
GYMNASTIQUE (rythmique et artistique)	13
HOCKEY SUR GLACE	13
BASKET-BALL	13
VOILE	12.5
VOLLEY-BALL	12.5

Les sports du **premier groupe** affichent souvent un très haut taux de popularité, combiné avec une performance notable des athlètes élités et/ou une forte présence de la relève. (c.f.4.1)

Intéressant est de constater que la natation possède le même index que le football. Ces deux sports présentent une performance homogène au niveau des variables, ayant atteint les indicateurs

maximaux. Bien que la gymnastique ait également obtenu une bonne performance au niveau des indicateurs, on constate qu'il pourrait y avoir place à l'amélioration au niveau de la relève. Pour le hockey sur glace, les résultats sont élevés et homogènes, ce qui démontre que le hockey possède une structure équilibrée et doit continuer son développement au niveau de la relève et de l'élite.

GROUPE 2	INDEX
ATHLETISME	11
JUDO	11
SKI ALPIN ET SNOWBOARD	10.5
CURLING	10
TENNIS DE TABLE	10

Généralement, le **deuxième groupe** contient des sports ayant une cote de popularité moyenne, une présence de la relève suffisante, mais peu de performances au niveau des athlètes élités. (c.f. 4.1)

Même si le ski alpin et le snowboard présentent un indicateur de popularité parmi les plus élevés, la performance des athlètes genevois au sein de ces disciplines affiche un indicateur faible. C'est notamment ce qui distingue l'athlétisme et le judo, qui ont des indicateurs de popularité moins élevés, où l'on retrouve cependant des athlètes performants respectivement au niveau de la relève et au niveau élite. Quant au tennis de table, le nombre de talents régionaux au sein de la relève explique son appartenance à ce deuxième groupe.

GROUPE 3	INDEX
TENNIS	9
TIR A L'ARC	9
SPORTS EQUESTRES	8.5
AVIRON	8.5
BADMINTON	8
PATINAGE ARTISTIQUE	8
ESCRIME	8
HOCKEY SUR GAZON	8

Les sports du **troisième groupe** présentent tous une variable à faible valeur, soit au niveau de la popularité du sport, de la présence relève ou de la performance élite. (c.f.4.1)

Il s'avère étonnant que le tennis se classe dans ce troisième groupe, vu la grande popularité du sport au niveau des audiences nationales et du nombre de membres genevois. Cependant, la performance des athlètes fait en sorte que

l'index final est relativement faible par rapport aux autres sports qui affichent des résultats élevés en termes de popularité. D'autres sports, notamment le tir à l'arc ou l'aviron, affichent des valeurs moins élevées au niveau des indicateurs de popularité, mais comptent tout de même des athlètes élités performants.

GROUPE 4	INDEX
CYCLISME	7.5
NATATION SYNCHRONISEE	7
WATER-POLO	7
BMX	6.5
PLONGEON	6.5
HANDBALL	6
TRIATHLON	4

Finalement, le **quatrième groupe** contient des sports ayant deux ou plusieurs variables à faible valeur. (c.f.4.1)

Comme dans le cas du tennis, le cyclisme a obtenu une valeur de popularité bonne. Par contre une seule carte Swiss Olympic a été distribuée au sein de la relève et aucune au niveau élite. Pour ce qui est du water-polo, les résultats sont élevés au

niveau de la relève, cependant les valeurs de popularité et de performance du sport peuvent être améliorées. On remarque également que de façon générale, pour le BMX, même si les résultats sont relativement faibles, des athlètes élités performant au niveau de cette discipline. Finalement, le triathlon se retrouve artificiellement au dernier rang de cette classification car il est rattaché à trois différents sports et plusieurs athlètes choisissent de s'entraîner au sein avec diverses équipes qui ne sont pas rattachées au club de triathlon.

Cette perspective globale et comparative démontre que le développement du sport dans le canton de Genève doit croître vers une structure équilibrée pour s'assurer que les efforts effectués au niveau de la relève se reflètent ensuite dans les performances du sport élite. Pour que l'organisation et le développement de chaque sport soit optimal, il faut d'abord travailler à bâtir un bassin de relève suffisant qui permettra d'éventuellement assurer la promotion locale du sport, mais également la formation d'athlètes de haut niveau.

*La promotion locale doit impérativement être assurée ou améliorée. Elle permet de consolider la base pour la détection des talents et, dans de nombreuses spécialités sportives, la base du développement ultérieur des talents de la relève jusqu'au niveau de l'élite et de la création de centres de performance ou d'entraînement.*

Giger, M.-A. et al., (2010)

En ce sens, il faut également que les acteurs du sport dirigent, de concert avec les divers organes du sport suisse, une stratégie de développement claire, un « projet », pour leur sport à Genève.

*« Swiss Olympic soutient, dirige et encourage le sport d'élite en Suisse avec son partenaire de coopération, l'Office fédéral du sport (OFSP), et en collaboration étroite avec les fédérations sportives, les cantons et les autres partenaires importants. A travers un dialogue avec les fédérations sportives qui proposent un programme structuré de promotion du sport de performance de la relève et du sport d'élite, il s'agit ici d'un engagement clair en faveur de la performance et du succès, tant sur le plan de la relève qu'au niveau de l'élite. »*

*Giger, M.-A. et al., (2010)*

Ainsi, afin de soutenir le développement d'une stratégie de formation des jeunes pour la relève sportive, le canton de Genève devra porter une attention particulière aux structures développées par les clubs et les associations genevoises. Le canton pourra ainsi effectuer une distribution de fonds selon les besoins et offrir un support plus adapté aux divers clubs et athlètes.

Afin d'effectuer un suivi des initiatives entreprises par les acteurs régionaux et nationaux, le canton de Genève devra effectuer une récolte annuelle de données sur les variables et les indicateurs évalués dans cette étude. A cet effet, un processus de mise à jour des données sera mis en place prochainement et permettra de fournir des données annuelles de plus en plus précises sur la pratique du sport. A titre de variable, une analyse plus détaillée de la composition et l'importance de la relève pourrait être ajoutée lors de la prochaine récolte de données. Un inventaire des infrastructures et des principales manifestations sportives genevoises pourraient également être effectué lors de la prochaine analyse.

Étant un outil d'analyse et de pilotage pour les autorités cantonales et les autres parties prenantes, une collaboration des acteurs fédéraux, nationaux, cantonaux et régionaux sera nécessaire pour tenir à jour ces données. Cette collaboration permettra également de recenser les points forts au sein de chacune des disciplines, en plus de voir comment celles-ci peuvent se développer et s'améliorer.

AISTS/janvier 2012

---

Pour toutes questions ou information complémentaires en ce qui concerne cette étude, veuillez contacter l'AISTS ou le service cantonal du sport du département de l'instruction publique, de la culture et du sport de Genève.



**aists**  
MASTERING SPORT

EPFL | Science Park PSE-C  
1015 Lausanne - Switzerland  
Tel: + 41 (0) 21 693 85 93  
Fax: + 41 (0) 21 693 85 94

info@aists.org  
www.aists.org

## 6. BIBLIOGRAPHIE

---

### Rapports

Commission du programme olympique (2007): Rapport de la commission du programme olympique, 119<sup>e</sup> session du CIO – juillet 2007, Comité International Olympique.

Commission du programme olympique (2009): Rapport sur les 26 sports principaux pour les Jeux de la XXXI<sup>e</sup> olympiade, Commission du programme olympique – septembre 2009, Comité International Olympique.

Département de l'élite sportive – Swiss Olympic (2010a), Liste des titulaires d'une carte Swiss Olympic, Swiss Olympic.

Département de l'élite sportive – Swiss Olympic (2010b), Classification des spécialités sportives, Swiss Olympic.

Département de l'élite sportive – Swiss Olympic (2006) : Directives de classification des fédérations et des spécialités sportives, Swiss Olympic.

Département de l'élite sportive – Swiss Olympic (2011), Tableau de calcul pour la classification des sports d'équipe, Swiss Olympic .

Giger, M.-A. et al. (2010) : Concept du sport d'élite suisse, Continuité de la promotion-relève, Swiss Olympic.

Hollenstein, C., (2011) : Compte rendu sur les « Swiss Olympic Talents Cards » 2005-2010, Swiss Olympic – Département de l'élite sportive.

Lamprecht, M., Fischer, A. et Stamm, H.P. (2011): Clubs sportifs en Suisse, Macolin: Office fédéral du sport OFSPO.

Lamprecht, M., Fischer, A. et Stamm, H.P. (2009): Sport Suisse 2008 : les disciplines sportives en chiffres, Macolin: Office fédéral du sport OFSPO.

Lamprecht, M., Fischer, A. et Stamm, H. P. (2008): Sport Suisse 2008: comportement sportif de la population suisse, Macolin: Office fédéral du sport.

Rüdisili, R. et al. (2008) : Manuel « détection et sélection des talents », Swiss Olympic.

Swiss Olympic, (2011) : Portrait de Swiss Olympic - Fédérations membres, [http://www.swissolympic.ch/fr/desktopdefault.aspx/tabid-3870//4911\\_read-28498/](http://www.swissolympic.ch/fr/desktopdefault.aspx/tabid-3870//4911_read-28498/) (janvier 2012).

Swiss Olympic, (2011) : Concepts de promotion de la relève, Section « Sport d'élite et relève », <http://www.swissolympic.ch/fr/desktopdefault.aspx/tabid-3516/>, (janvier 2012).

Zahner, L. et Babst, H., (2003) : Les 12 éléments de la réussite, Concept de base de Swiss Olympic Association pour l'encouragement de la relève, Swiss Olympic.

## Interviews et questionnaires

**Données recueillies au sein des  
Clubs genevois  
Associations cantonales  
Fédérations nationales  
des sports suivants :**

Athlétisme  
Aviron  
Badminton  
Basket-ball  
BMX  
Curling  
Cyclisme  
Escrime  
Football  
Gymnastique  
Handball  
Hockey sur gazon  
Hockey sur glace  
Judo  
Natation  
Natation synchronisée  
Patinage artistique  
Plongeon  
Ski alpin et Snowboard  
Sports équestres  
Tennis  
Tennis de table  
Tir à l'arc  
Triathlon  
Voile  
Volley-ball  
Water-polo

### **Swiss Olympic**

M. Mattias BAUMBERGER, Département de l'élite sportive, Swiss Olympic

M. Gian GILLI, Directeur sportif, Swiss Olympic

M. Jean-Claude RAY, Manager des fédérations Sport de performance de la relève, Swiss Olympic

M. Lukas WERTHMÜLLER, Collaborateur Gestion des fédérations, Swiss Olympic

### **Département de l'instruction publique, de la culture et du sport**

Fonds de l'aide au sport (2011) : Données sur le sport associatif, Etat de Genève - Département de l'instruction publique, de la culture et du sport.

M. Olivier MUTTER, Directeur cantonal du sport, Etat de Genève

M. Cyril BRUNGER, Coordinateur sport-études, Etat de Genève